



Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

RAPPORT 27|02|2026

Candriam Absolute Return Equity Market Neutral

Classe d'actions: C (EUR)

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- **L'ISR sous-entend une conservation du produit pendant 3 ans.**
- **Le véritable risque peut varier significativement si vous encaissez les sommes accumulées de manière anticipée, mais vous pourriez ne pas récupérer la totalité du montant que vous avez investi.**
- **Ce produit n'inclut pas de protection contre la performance future du marché. Veuillez vous référer à la section « Risques » du prospectus pour de plus amples informations.**



**Celia Fseil**

Head of Equity Market Neutral

**Sébastien De Gendre**

Fund Manager

**Damien Vergnaud**

Fund Manager

Stratégie d'investissement

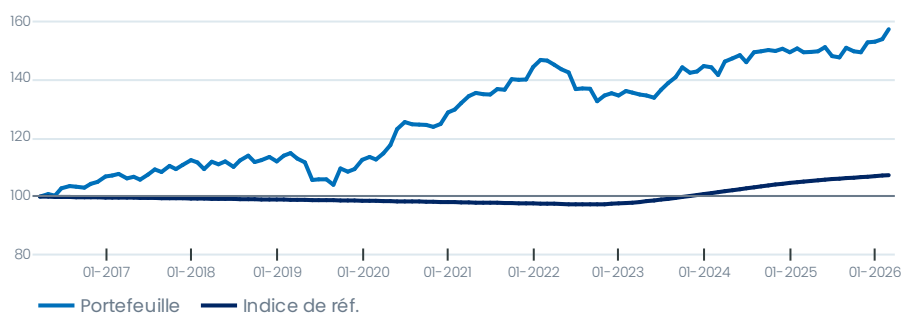
Candriam Absolute Return Equity Market Neutral (ci-après «le fonds»), un compartiment de la SICAV Candriam Absolute Return, vise à utiliser une gestion discrétionnaire quantitative et qualitative pour bénéficier de la performance du marché actions mondial au travers d'un style de gestion «equity market neutral», et à surperformer l'indice de référence. Ce compartiment peut convenir aux investisseurs qui souhaitent atteindre cet objectif sur une période de détention de durée moyenne et qui connaissent, comprennent et sont en mesure d'assumer les risques spécifiques du compartiment tels qu'énoncés ci-dessous et définis dans la section «Facteurs de risque» du Prospectus. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice visé à la section «Caractéristiques». Pour plus d'informations sur cet indice et son utilisation, veuillez consulter le document d'information clé (DIC) du fonds.

Performance

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Voir les informations importantes sur les performances sous la section «avertissement» dans les «Informations importantes» à la page 4. Les VNI sont nettes de frais et sont fournies par le service comptable et l'indice de référence par des prestataires officiels.

	1M	3M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y	SI
Fonds	2.2%	2.9%	2.8%	5.3%	16.0%	19.2%	-	55.3%
Indice de référence	0.2%	0.5%	0.3%	2.1%	9.6%	9.5%	-	-
	2.0%	2.4%	2.5%	3.2%	6.4%	9.7%	-	-

	2025	2024	2023	2022	3Y annualisés	5Y annualisés	10Y annualisés	SI
Fonds	2.4%	3.3%	7.4%	-6.7%	5.1%	3.6%	-	4.5%
Indice de référence	2.2%	3.8%	3.3%	-0.0%	3.1%	1.8%	-	-
	0.2%	-0.5%	4.1%	-6.7%	2.0%	1.7%	-	-



*Des changements notables sont survenus au cours de la période - cfr page 4 pour plus de détails

Ce graphique représente la valeur nette d'inventaire synthétique (ou valeur liquidative synthétique) du fonds. Il est fourni à titre d'information et d'illustration uniquement. La valeur nette d'inventaire synthétique est obtenue par un recalcul des valeurs des actifs du fonds en nivelant l'effet des opérations sur titres (fractionnement, coupon, distribution de dividendes...) afin de refléter la performance réelle de la part ou de l'action du fonds. Les données peuvent être arrondies pour des raisons de lisibilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont sujettes aux fluctuations des taux de change, avec un impact positif ou négatif. La performance brute peut être affectée par les commissions, les frais et autres dépenses.

Caractéristiques

Date de lancement	18/01/2019
Domicile du fonds	Luxembourg
Forme juridique du fonds	SICAV
Indice de référence	€STR (Euro Short Term Rate) Capitalized
Catégorie SFDR	Article 6
Actifs nets totaux (M EUR)	241,98
VNI par action cap. (EUR) (C)	232,96
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	
Code ISIN (C)	LUI819523264
Ticker Bloomberg (C)	CDARMEC LX Equity
Dernier dividende distribué	-
Heure limite de négociation	D-1<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Société de gestion	CANDRIAM

Statistiques

basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

	févr.-26	janv.-26
Volatilité	5,27%	5,21%
Value At Risk	0,86%	0,71%
Ratio de Sharpe	0,32	0,22
Nombre de positions	257	258
Gross Equity Exposure (%)	190,19	167,84
Long Equity Exposure (%)	101,21	90,58
Short Equity Exposure (%)	-88,98	-77,26
Net Equity Exposure (%)	12,23	13,31

Evaluation ESG

Exclusion	Normatif	Positive	Intégration
-----------	----------	----------	-------------

Frais*

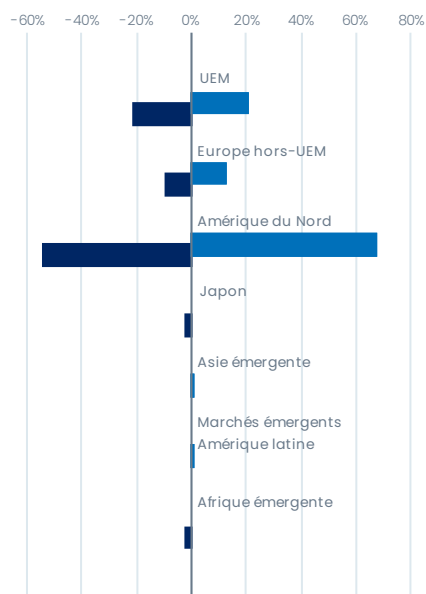
1,50%	1,68%	20,00%
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance

* Les frais sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la classe d'actions et sont payables à la fin de chaque mois. Cette liste des frais et charges n'est pas exhaustive, le compartiment encourt d'autres charges, des informations complémentaires sur les frais et charges sont disponibles dans le KID/Prospectus afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus.

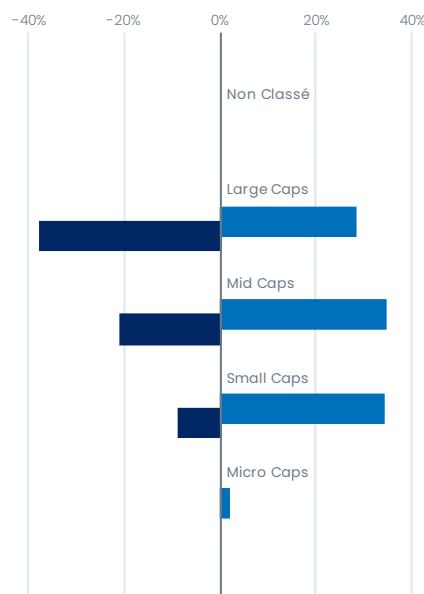
Top 10 Exposition

Emetteurs	% Exposition brute	Secteur	Pays
1 FERROVIAL SE	3,39	Industrie	Etats-Unis
2 WALMART INC	3,37	Biens de consommation de	Etats-Unis
3 ITALGAS SPA	3,04	Services aux collectivités	Italie
4 CRH PLC	2,98	Matériaux	Etats-Unis
5 UL SOLUTIONS INC	2,21	Industrie	Etats-Unis
6 BHARTI AIRTEL LTD	2,11	Services de communication	Nigeria
7 TELECOM ITALIA SPA/MILANO	2,08	Services de communication	Italie
8 SHIMIZU CORP	2,04	Industrie	Japon
9 AXA SA	2,03	Financières	France
10 SOCIETE GENERALE SA	2,03	Industrie	France

Allocation Géographique



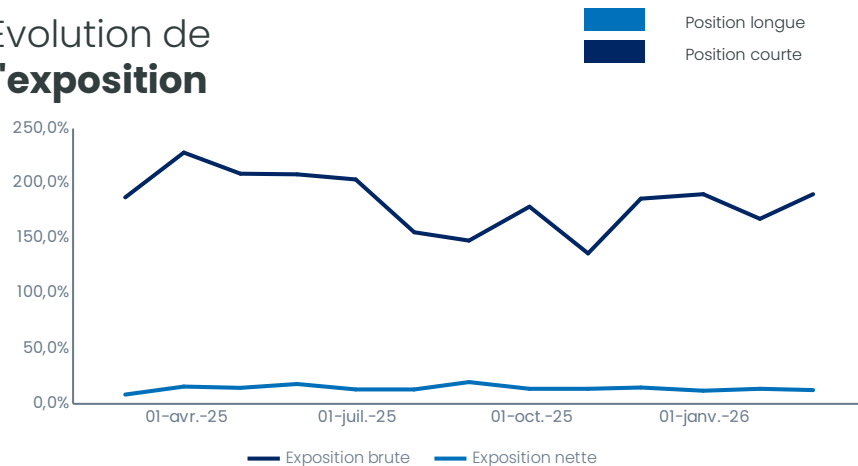
Capitalisation Boursière



Allocation Portefeuille

	Exposition brute	Exposition nette
Index Rebalancing	113,52%	-1,14%
Valeur relative	76,67%	13,37%

Evolution de l'exposition



SCR

Solvency Capital Requirement

-12,96%	-
SCR Actions Type 1	SCR Actions Type 2
-0,93%	-1,40%
SCR Concentration	SCR Change
-13,43%	
SCR Marché	

Information Importante

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement. Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention: les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer. Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital

investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site <https://www.candriam.com> le document d'informations clés, le prospectus et toute autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/> Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdrl/> La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : Les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers. Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse. Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction: Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France: le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, le document d'informations clés, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.

Changement notable

* À la date du 01/01/2022, l'indice utilisé comme indice de référence, Eonia Capi 7d, a été remplacé par €STR (Euro Short Term Rate) Capitalized .

Glossaire

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

EXPOSITION LONGUE

L'exposition longue représente la somme des expositions aux positions acheteuses d'un fonds, instruments dérivés compris.

EXPOSITION COURTE

L'exposition courte représente la somme des expositions aux positions vendeuses d'un fonds via des instruments dérivés.

EXPOSITION NETTE (TOTALE)

L'exposition nette est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds. L'exposition nette mesure le niveau d'exposition d'un fonds aux variations du marché.

EXPOSITION BRUTE (TOTALE)

L'exposition brute se réfère au niveau absolu des investissements d'un fonds exprimé en pourcentage des actifs totaux du fonds. Il tient compte à la fois des positions longues et des positions courtes d'un fonds. L'exposition brute est une mesure indiquant l'exposition totale d'un fonds aux marchés financiers.

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

VOLATILITÉ*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

SCR (Solvency Capital Requirement)

Le Market SCR représente une estimation de la charge de capital pour le risque de marché, décomposée en sous-modules (taux d'intérêt, spread, actions...), qui s'applique aux assureurs en vertu de la directive Solvabilité II.

Les calculs de Candriam utilisent la formule standard qui figure dans le règlement.

NOMBRE D'ÉMISSIONS

Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

VAR 99% À 1 JOUR

La Valeur à risque (VaR) 99% à 1 jour est une statistique qui mesure et quantifie avec un degré de confiance élevé le niveau de risque financier au sein du fonds sur une période de un jour.

FRAIS DE GESTION RÉELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

FRAIS COURANT

Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASÉE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTÉGRATION

L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.